



Rhône-Alpes, Drôme
Saint-Vallier
chemin des Rioux, 8 rue Marcel-Paul

Peinture : Les quatre saisons (oeuvre détruite)

Références du dossier

Numéro de dossier : IM26000775
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2020
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale 1% artistique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : peinture
Titres : Les quatre saisons

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, AC, 109, 188, 189, 322
Emplacement dans l'édifice : escalier du centre d'apprentissage

Historique

C'est dans sa séance du 16 février 1955 que la commission nationale chargée de l'étude des projets de décoration dans les édifices publics donne un avis favorable au projet de Jean-Marie Pirot, dit Arcabas, destiné au Centre d'apprentissage de Saint-Vallier. L'arrêté ministériel est pris le 25 mars 1955. Le montant de l'opération s'élève à 360 000 F (AN 19880406/23).

Période(s) principale(s) : milieu 20e siècle (, détruit)
Dates : 1955 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Marie Pirot (peintre, attribution par source)

Description

Il s'agit de quatre panneaux peints, placés le long des murs de l'escalier du centre d'apprentissage de Saint-Vallier.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : peinture
Éléments structurels, forme, fonctionnement : , rectangulaire horizontal

Matériaux : toile (? , support) : peinture acrylique

Mesures : h : 260 cmla : 340 cm

Représentations :
les saisons

État de conservation

oeuvre détruite (?)

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la région

Références documentaires

Documents d'archive

- **AN. 19880466. Bureau de la commande publique, 1 % (1948-1983)**
AN. 19880466. **Ministère de la Culture ; Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création ; Bureau de la commande publique, 1 %. (1948-1983).**
art. 23/1
AN : 19880466
- **AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique. Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005**
AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique.
Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005,
informations au 28 février 2011.
ordre n° 9443
AN Pierrefitte-sur-Seine : sans cote

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Ensemble des œuvres réalisées au titre du 1% artistique dans les lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IM00000003)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Présentation des 1% du lycée Henri Laurens (IM26000784) Rhône-Alpes, Drôme, Saint-Vallier, chemin des Rioux, 8 rue Marcel Paul

Auteur(s) du dossier : Etudiants de l'Ecole Saint-Luc, Liège, Elisabeth Dandel, Valérie Pamart

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel